

COMPTE-RENDU du CONSEIL DE QUARTIER du PLATEAU

Lundi 1er octobre 2018
École Caroline Aigle

Présents : M. Claude BERTRAND, M. Guillaume BROSSOLET, Mme Maryvonne CLÉMENT-KLEIN, M. Benoît DESCHAMPS, Mme Claire DELELIGNE, Mme Catherine DESCHATRETTE, Mme Sylvie DREYFUS, Mme Monique ESCUDER, Mme Élisabeth FABRE, Mme Solange GOULIA, Mme Jeanne GUEGUEN, M. Patrice HOUEBINE, M. Michel LERMYTE, M. René LORDON, M. Jean-Charles MAURICE, Mme Martine ONILLON, M. Emmanuel OSERET, M. Pierre PICARD, M. ROSEL, M. David SOUMAT, M. Mickaël VIDEAU, Mme Sylvia WEPPE,

Excusés : Mme Françoise DE SAINTE MARIE, Mme Nicole DEMOUGIN, M. Michel GAILLARDIN, Mme Monique LERMYTE, M. Jean-Marc WEULERSSE,

Élus :

- M. Guillaume CARISTAN, Adjoint au maire délégué à la Démocratie locale, Jeunesse et Prospective, Quartiers du Plateau et de Lozère,
- M. Leonardo SFERRAZZA, Adjoint au maire délégué à l'Espace public, la Voirie et au Cimetière,
- M. André BIASI, Conseiller municipal délégué à l'Accueil des nouveaux Palaisiens,

Services municipaux :

- Mme Nadine TRAINÉAU, Responsable adjointe du service Vie locale,
- M. Sébastien MASSON, Chargé de mission Démocratie participative,

Présidente de séance : Mme Catherine DESCHATRETTE,

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON.

Introduction :

- Ouverture de la réunion par M. Guillaume CARISTAN, Adjoint au maire délégué à la Démocratie locale, Jeunesse et Prospective, quartiers du Plateau et de Lozère.

M. CARISTAN annonce que dans le cadre de ses actions des congés d'automne, la Maison Gérard Philippe interviendra sur la place des Causeuses :

- Jeudi 25/10 : en fin d'après-midi pour un apéro/concert, et
- Mercredi 31/10 : en fin d'après-midi pour un atelier décoration de chambre « Halloween ».

Ceci fait écho au travail collectif en atelier lors du conseil de quartier du 4 juin sur la thématique « La place des Causeuses, espace central du quartier ».

- Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.

Mme Catherine DESCHATRETTE assure la présidence de séance.

- Validation du Compte rendu de la séance du 4 juin 2018.

Le compte-rendu est validé sans modification.

1. Points spéciaux – Actualités.

- Palaiseau 2030.

M. CARISTAN fait un point d'information sur la démarche de Palaiseau 2030 :

La Ville ouvre un grand projet fédérateur, un temps de concertation qui a pour ambition d'imaginer et de dessiner ensemble les contours de notre ville à l'horizon 2030.

L'objectif est de réfléchir et d'anticiper l'avenir de Palaiseau autour de grandes thématiques qui concernent tous les Palaisiens comme, par exemple, les mobilités de demain, la santé, l'identité de Palaiseau, le vivre ensemble, la ville intelligente...

Le premier grand rendez-vous de lancement aura lieu le 9 octobre à la salle Guy Vinet (Espace Salvador Allende) par le Grand forum d'ouverture de Palaiseau 2030 avec la présence de Jean-Louis Borloo.

M. CARISTAN annonce que le forum annuel des conseils de quartier aura lieu a priori au mois de novembre et aura pour thème la démarche de Palaiseau 2030.

- Commémoration du 11 novembre.

M. CARISTAN poursuit par la présentation des animations à Palaiseau pour commémorer le centenaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918 du 11 novembre 1918. Un groupe de travail prépare des expositions et des projections en lien avec des écoles, des associations (notamment Mémoire de Lozère), la médiathèque, les maisons de proximité (Jacques Audiberti, les Hautes Garennes), le théâtre de la Passerelle, le Ciné Pal. Ces manifestations s'étaleront sur le mois de novembre et le programme complet sera décliné dans le Palaiseau Mag' de novembre.

- Compte rendu de la réunion du 11 septembre 2018 de la Commission « Œuvre d'art Quartier Camille Claudel »

Mme DESCHATRETTE, membre de cette commission, rappelle que « sPaCe » est un projet culturel porté par la Communauté d'agglomération Paris Saclay (CPS) qui consiste à mettre à la disposition des 27 communes de l'agglomération, des œuvres d'art monumentales sur leur espace public pendant trois mois. La location, l'assurance, les transports et la pose des œuvres sont à la charge de la CPS. Palaiseau a postulé pour bénéficier de ce projet d'une durée de 3 ans, à raison de 9 communes par an, et c'est une œuvre du sculpteur Salih COSKUN qui sera prochainement installée sur la place Séré de Rivières de façon temporaire. La commission Inter-quartiers « Budget participatif » a validé pour 2017 le projet de création d'une œuvre d'art pour le quartier Camille Claudel. La commission souhaite que cette œuvre s'inspire de l'univers artistique de Camille Claudel et soit préférentiellement réalisée par un artiste palaisien ou très local.

J.Y. SIRE, Adjoint au maire délégué aux Sports et à la Culture, a sollicité les deux associations d'artistes de Palaiseau (l'Association des Peintres et Sculpteurs de Palaiseau et l'Espace 181). Deux artistes ont répondu à l'appel à projets. Le Maire et l'Adjoint au maire délégué aux sports et à la culture vont les recevoir, puis la commission « Œuvre d'art QCC », après la présentation de chacun des projets par les deux artistes candidats, décidera de la suite à donner à cet appel à projets. Pour rappel, la commission a été constituée sur un appel à volontaires dans les conseils de quartier. Elle souhaite, vu l'importance de la décision à prendre, qu'un ultime appel à volontaires soit lancé dans les conseils de quartier pour élargir cette commission composée actuellement de 8 membres. La moitié des membres de cette commission devra toutefois être constituée de membres du conseil de quartier du Plateau.

M. Pierre PICARD souhaite rejoindre la commission.

Mme GUEGUEN attire l'attention sur le fait que l'œuvre temporaire est susceptible d'être escaladée par des enfants. M. CARISTAN répond que l'œuvre a déjà été installée dans d'autres communes et qu'il n'y a pas eu de problème à déplorer.

- Retour sur la balade urbaine du 15 septembre.

M. CARISTAN rappelle que la balade urbaine est une visite de terrain permettant à chacun : habitants, élus et services municipaux, d'aller observer ensemble les atouts, les faiblesses, les problèmes et les points de satisfaction rencontrés au sein du quartier. Elle se fonde sur l'expertise des habitants qui pratiquent ces lieux au quotidien. Ainsi, des membres du conseil de quartier avaient élaboré un parcours en mettant en évidence des points d'arrêt et d'observation.

Les membres qui ont participé à cette première balade urbaine du Plateau font part d'un avis positif sur cet outil qui a permis de faire une liste de 28 problèmes à prendre en compte sur le parcours emprunté et émettent le souhait d'en proposer au moins une par an, un parcours étant déjà possible pour la prochaine. Un suivi des points relevés pendant cette balade urbaine du 15 septembre est présenté en annexe de ce compte-rendu.

Mme ONILLON fait remarquer qu'il n'était pas évident de savoir pendant la balade à qui devaient s'adresser les participants pour faire part de leurs remarques et demandes d'intervention.

2. Questions diverses.

M. CARISTAN répond à une série de questions parvenues par courriel au service Vie locale :

- Le devenir de l'ancien radar : La structure et les équipements seront transmis au service des domaines courant 2019 et mis aux enchères.
- Le devenir de la Ferme des Granges qui s'écroule : La CPS et la Ville travaillent à la réunification du site pour qu'il y ait un seul propriétaire, ce qui signifie que des négociations sont en cours auprès du Ministère de l'Agriculture pour acheter la partie qui lui appartient, mais celui-ci demande un prix déraisonnable vu la vétusté des bâtiments et leur dégradation avancée. La volonté de la Ville c'est que les habitants du quartier et de la Ville puissent profiter de ce que deviendra la Ferme des Granges.
- Avancement du projet de démolition/construction des châteaux d'eau : la Ville est en attente d'informations du Syndicat des Eaux d'Île de France (SEDIF) concernant le calendrier précis des travaux de démolition du plus ancien des deux châteaux d'eau et de la construction d'un nouveau. L'appel d'offres devrait se faire en janvier 2019 et les travaux à partir de juin 2019.
- Date pour la réouverture à la circulation des véhicules rue Elysée Reclus : La rue est fermée depuis le 29 mars 2018 en raison de la dégradation d'un mur de soutènement avec éboulement. Deux copropriétaires sont concernés par la réparation et les travaux à entreprendre sont si importants que leur prise en charge pose problème. M. le Maire a pris en septembre un arrêté de péril ce qui implique la réalisation des travaux par les deux copropriétaires dans les huit semaines. Si un défaut d'intervention venait à être constaté par la Ville, la mairie aura le pouvoir de faire faire les travaux et d'envoyer la facture aux propriétaires. Ceci nous amène au début de l'année 2019.

- Avenir du marché sur la place des Causeuses : Les producteurs locaux ne sont pas intéressés pour tenir un marché hebdomadaire. Il paraît plus réaliste d'envisager des animations gourmandes ponctuelles dans un premier temps.
- Installation d'un distributeur de billets (DAB) dans le quartier Camille Claudel (QCC) : Les négociations entre la Ville et la Société Générale sont terminées. Maintenant les discussions se poursuivent entre la Société Générale et le Logement francilien afin de finaliser la rédaction de la convention nécessaire à la mise en service du DAB. Le planning technique est à caler précisément mais les services municipaux sont mobilisés pour finaliser le projet le plus rapidement possible. La Société Générale va fermer son agence du quartier de Lozère et peut-être en ouvrir une dans le quartier Polytechnique.
- Avancement des aménagements dans le QCC :
 - o Square : L'inauguration a eu lieu. Des horaires d'utilisation sont affichés, actuellement il n'est pas fermé à clé le soir. Dans les autres squares de la Ville les horaires sont respectés.
 - o Salle associative: la commission sécurité passe le 16/11 ce qui permet d'envisager une ouverture pour fin novembre. Mme TRAINÉAU précise que cette salle ne sera pas louée les soirs aux particuliers (pas de festivités nocturnes). Horaires de 8h30 à 19h. Elle pourra éventuellement l'être pour des goûters d'enfants en après-midi.
 - o Voie douce le long de la Rigole : réception en cours (restent les bancs, les tables, et le totem à installer). L'ouverture au public est prévue dans le courant de la semaine du 8 octobre.

Nouvelles questions diverses :

Un participant pose la question de la fermeture à clé du nouveau square en dehors des horaires d'ouverture affichés. M.CARISTAN répond qu'il y aura une période d'observation des usages. Si le square venait à être fréquenté en dehors des heures prévues, une fermeture pourra être réalisée.

Un participant signale qu'une grille maintenue par des ficelles sert à l'heure actuelle de clôture à un endroit par lequel il serait dangereux que les jeunes enfants arrivent à s'échapper du square et qu'il serait nécessaire d'y remédier.

Mme Gueguen déplore l'état, de la peinture des façades de l'Ecole élémentaire Joliot Curie, côté rue César Franck, depuis des années. Elle demande s'il est possible de refaire la peinture.

Mme ONILLON signale que les éclairages publics se déclenchent un peu tardivement le soir, en dépit de l'obscurité déjà présente.

Pour répondre à une question relative à l'installation éventuelle du site de maintenance du matériel roulant (SMR) et des infrastructures de la future ligne de métro 18 sur le territoire de Palaiseau (SMI), M. CARISTAN rappelle que la commune, comme le commissaire enquêteur, ont estimé incongrue l'installation d'un tel centre sur le site pressenti. L'Etat qui pilote le projet n'a pour le moment pas notifié la commune d'une avancée sur ce projet.

M. PICARD signale qu'un des bas-côtés du Chemin de Vauhalla au niveau des pavillons devait être gazonné, l'autre étant aménagé en trottoir. Au lieu du bas-côté gazonné, le constructeur a déposé du gravat qui est très boueux par temps pluvieux et sur lequel rien ne pousse. M. CARISTAN propose d'exposer le

sujet aux services techniques qui pourront se mettre en contact avec l'entreprise qui a réalisé les travaux et examiner la situation.

Mme CLÉMENT-KLEIN fait part d'anomalies du ramassage des ordures ménagères. M. SFERRAZZA dit avoir connaissance de ces dysfonctionnements qui sont dus en grande partie au prochain changement de prestataire du ramassage. En effet, le SIOM a retenu un nouveau prestataire suite à un appel d'offres. SEPUR remplacera OTUS-VEOLIA à partir du 1^{er} novembre. Sur la question de l'enlèvement des encombrants, M. CARISTAN annonce que la collecte à la demande par le SIOM n'est pas encore mise en place et que la collecte s'effectue donc toujours à des dates prévues et diffusées dans les dernières pages du Palaiseau Mag'. Une information sera réalisée si le système de collecte est amené à évoluer.

Une participante signale que des chiens sont parfois promenés sans laisse dans le parc péri-urbain et qu'ils s'approchent des piétons, voire leur sautent dessus (sans les attaquer). La situation n'est pas forcément dangereuse, cependant de nombreuses personnes sont effrayées par les chiens. M. CARISTAN répond que la brigade verte de la ville qui a été récemment mise en place a précisément l'instruction de verbaliser les propriétaires de chiens non tenus en laisse (150€ en cas d'infraction). Il précise qu'il faut aussi prévenir la police municipale.

Une participante fait remarquer le trop petit nombre de places pour les personnes à mobilité réduite (PMR) dans le QCC qui sont de surcroît non respectées. M. SFERRAZZA répond que les places PMR n'ont pas été prévues lors de la conception du QCC, et que la Ville fait de son mieux pour pallier ce manque de places réservées, notamment à l'occasion de la création récente des deux parkings. Les agents ASVP seront prévenus (135€ pour infraction sur places réservées PMR).

Date pour le prochain conseil de quartier : à prévoir après le Forum des conseils de quartier 2018

Ordre du jour du prochain conseil de quartier : envoyer les points à mettre à l'ordre du jour au Service démocratie participative

2. Travail collectif en ateliers.

ATELIER 1 : la sécurité sur le Plateau, identification de lieux susceptibles d'être problématiques.

Restitution :

- Route de Saclay/place des Causeuses: miroir mal ajusté.
- Rue A. Rodin/chemin de la Hunière et des Joncherettes : mauvaise visibilité à cause de la présence fréquente de poubelles, et même sans.
- Chemin de Vauhalla: décroché, rétrécissement. Les écoliers marchent sur la route.
- Rue P.G. de Gennes, route de Saclay: à partir de 18h, stationnement sur la chaussée. Gêne la visibilité et les accès aux propriétés.
- Ferme des Granges/ rue Denfert Rochereau : Marquage au sol effacé. Pas de triangle lumineux pour avertir de la traversée piétonne.
- Carrefour rue Royon/rue Léon Bertault/chemin de la Hunière et des Joncherettes: nuisances sonores le week end (personnes qui stagnent).
- Place des Causeuses: bancs descellés.
- Voitures vandalisées sur le parking de la Vague.

ATELIER 2 : les initiatives citoyennes, réflexion sur des actions collectives et d'intérêt commun.

Restitution : les participants ont proposé les pistes suivantes :

- L'apprentissage du tri sélectif aux enfants à l'école et stimuler l'influence des bons gestes auprès de leurs parents.
- Lancer plusieurs opérations citoyennes de nettoyage du quartier (Clean'up day).
- Renforcer les annonces des heures de ramassage des encombrants par un boitage, en plus des informations communiquées dans le Palaiseau Mag'.

22h30 – Fin du conseil de quartier.

Annexe : suivi de la balade urbaine du 15 septembre 2018 :

| OBSERVATION | RÉPONSE |
|--|--|
| Aire de jeux à clôturer derrière la place des Causeuses. | A l'étude |
| Place des Causeuses : la balancelle a disparu. | En cours de remise en état. |
| Chiens errants. | Sous surveillance de la Brigade Verte. |
| Le temps de traversée du feu tricolore pour les piétons est trop court – carrefour Ferme des Granges (rue D. Rochereau et chemin de la Hunière). | Transmis au service pour action. |
| Le long du mur de la Ferme des Granges, cheminement en grave, mais un autre cheminement se fait sur l'herbe. | À l'étude. |
| Panneaux obsolètes (accès piéton bulle de vente QCC + accès collègue). | Transmis au service pour action. |
| Le temps de traversée du feu tricolore pour les piétons est trop court – rue Jean Cattant/route de Saclay. | Transmis au service pour action. |
| Barrière située allée Lise Meitner, remettre un cadenas. | Réalisé. |
| Un panneau « déchets » à déplacer rue J. Cattant. | Réalisé. |
| Sur le pont qui mène à la rue J. Cattant, flaque qui stagne, prévoir de la grave et réaliser un nettoyage régulier. | Réalisé. |
| Deux bornes à fleur de Lys : les orienter de sorte à voir la fleur depuis le cheminement. | Transmis au service pour action. Les services doivent vérifier si les bornes ne sont pas scellées. |
| Les miroirs installés se décalent régulièrement | Réalisé. |
| Au niveau du passage de l'école C. Aigle, stabiliser le passage | Réalisé. La barrière a été prolongée de sorte que les élèves fassent le tour. |
| Le local du concessionnaire « Orange » est toujours ouvert – prévoir de mettre un cadenas (service régie) | Réalisé. |
| Manque panneaux de signalisation « écoles » | Réalisé. |
| Création de places de stationnement pour les cars entre le collège C. Franck et le lycée C. Claudel | Réponse négative, du stationnement existe de l'autre côté. |
| Skate parc – butée cassée à voir pour la réparer + prévoir un nettoyage du site par les agents du stade | Réalisé. |

Conseil de quartier du Plateau - Réunion du 1^{er} octobre 2018

| | |
|---|--|
| Prévoir un passage piétons à l'angle de la rue G. Dauphin/chemin de Vauhallan | Réalisé. |
| Chemin de Vauhallan : nivellement de l'asphalte de sorte à ce qu'il n'y ait pas de choc pour les PMR. | Un dénivelé de 2 mm minimum est nécessaire à l'écoulement des eaux de pluie. |
| Retirer un câble électrique dans un arbre – rue César Franck | Réalisé. |
| Prévoir la signalisation du city parc à Joliot Curie | Réalisé. |
| Installer des panneaux signalant les gymnases | Seront posés. |
| Les trottoirs de la rue Maurice Berteaux sont à reprendre de la rue C. Franck à D. Rochereau côté café. | Transmis pour étude. |
| Un poteau devant la pizzeria est à retirer. | Concession Ardenay, prise de contact pour action. |
| Etude globale du plan de circulation et la temporisation du feu (passage piétons) – place Séré de Rivières. | Transmis pour étude. |
| Rue Auguste Rodin : passage piétons/voie cyclable ► envisager une signalisation ? | Cette solution est envisageable et mise à l'étude. |
| Spot allumé toute la nuit- cour de l'école J. Curie | Réalisé. |